



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 14 FEVRIER 2019**

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze février, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par le Maire conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales le 8 février 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe BRETTON, Maire.

PRESENTS: 18

ABSENTS EXCUSES : 4

ABSENTS : 1

xxxxxx

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

1. émis un avis défavorable sur le projet du programme local d'habitat ;
2. autorisé le Maire à signer l'accord cadre de travaux de réfection de voirie à la suite des travaux sur le réseau d'eau ;
3. autorisé le Maire à signer l'accord cadre de travaux neufs, d'entretien et de grosses réparations sur le réseau de distribution d'eau potable ;
4. approuvé l'acquisition de la parcelle AO 178 à Chantegrelet ;
5. autorisé le Maire à signer l'avenant à la convention d'études et de veille foncière pour le site « Derichebourg » ;
6. approuvé le lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique pour l'alignement de la rue Bayard ;
7. autorisé le Maire à signer une convention de partenariat avec la MJC du Montbrisonnais ;
8. validé les nouveaux tarifs d'occupation du domaine public ;
9. autorisé le renouvellement de la convention d'occupation du domaine public pour le snack de l'Etang ;
10. autorisé le Maire à signer l'avenant correspondant au marché de travaux salle polyvalente ;
11. chargé le CDG42 de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative pour couvrir les obligations statutaires des agents en matière d'assurance ;
12. approuvé les dispositions relatives aux frais de déplacement des agents en formation ;
13. validé le soutien au projet « Mars » avec l'école Paul Fileyssant ;
14. accepté le pacte de solidarité financier et fiscal ;
15. été informé de la conclusion d'un nouveau bail pour la maison de l'Etang à compter du 15 mai 2019.

Le Maire,

Christophe BRETTON